



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2024 • Siebente Sitzung • 05.03.24 • 08h00 • 22.440  
Conseil national • Session de printemps 2024 • Septième séance • 05.03.24 • 08h00 • 22.440



22.440

### Parlamentarische Initiative

**Schlatter Marionna.**

**Zunahme der Gewaltbereitschaft  
und privater Waffenbesitz.**

**Es braucht ein zentrales  
Waffenregister!**

**Initiative parlementaire**

**Schlatter Marionna.**

**Hausse de la propension à la violence  
et possession d'armes  
par des particuliers.**

**Pour un registre central des armes!**

*Vorprüfung – Examen préalable*

---

#### CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 05.03.24 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

---

*Antrag der Mehrheit*

Der Initiative keine Folge geben

*Antrag der Minderheit*

(Schlatter, Andrey, Candan Hasan, Fivaz Fabien, Hässig Patrick, Molina, Rumy, Seiler Graf, Zryd)

Der Initiative Folge geben

*Proposition de la majorité*

Ne pas donner suite à l'initiative

*Proposition de la minorité*

(Schlatter, Andrey, Candan Hasan, Fivaz Fabien, Hässig Patrick, Molina, Rumy, Seiler Graf, Zryd)

Donner suite à l'initiative

**Präsident** (Nussbaumer Eric, Präsident): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten.

**Schlatter Marionna** (G, ZH): Die Schweiz besitzt im Gegensatz zu allen anderen Ländern in Westeuropa kein zentrales Waffenregister. Das Ziel meiner parlamentarischen Initiative ist die Einführung einer solchen zentralen Waffendatenbank, in der sämtliche Feuerwaffen zu registrieren sind. Wir kennen in der Schweiz die Anzahl Kühe und Elektroheizungen, aber die Zahlen zur Verbreitung der Waffen kennen wir nicht. Der Bund verfügt über keine Statistiken, wie viele Waffen in der Schweiz im Umlauf sind, da sie in den Kantonen registriert werden.

Die "Tagesschau" berichtete im April 2022 darüber, dass einige Städte und Kantone eine massive Zunahme von Gesuchen für Waffenerwerbsscheine von 50 bis 100 Prozent verzeichnet haben. Gleichzeitig warnten die Polizeien vor einer Zunahme der Gewaltbereitschaft. Das wirft viele Fragen auf, die Fachleute nicht beantworten können, da der Bund aufgrund des Fehlens eines Registers über keine Statistiken darüber verfügt, wie viele Waffen in der Schweiz im Umlauf sind. Der Bund hat eine Holschuld bei den Kantonen, wenn er Zahlen zu den erworbenen Waffenerwerbsscheinen haben möchte. Der Bundesrat kann keine Trendaussagen bestätigen oder widerlegen, da Zahlen zur Entwicklung des Waffenbesitzes oder auch zu abgelehnten Gesuchen und



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2024 • Siebente Sitzung • 05.03.24 • 08h00 • 22.440  
Conseil national • Session de printemps 2024 • Septième séance • 05.03.24 • 08h00 • 22.440



allfälligen Gründen für eine Ablehnung fehlen. Die Verbreitung von Waffen in der Schweiz ist eine Blackbox. Die Polizeien fordern schon länger ein nationales Register. Auch die Direktorin des Fedpol, Nicoletta della Valle, beklagte vorletztes Jahr in einem Interview der "NZZ" zur Mafia in der Schweiz das Fehlen eines nationalen Waffenregisters. Anfang dieses Jahres sprach sich die Direktorin des Fedpol dann gegen ein Waffenregister aus und hat damit den Verband Schweizerischer Polizei-Beamter völlig vor den Kopf gestossen.

Die Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates hat an ihrer ersten Sitzung der parlamentarischen Initiative Folge gegeben, an der zweiten Sitzung nach den Wahlen hat die Kommission dann anders entschieden. Ausschlaggebend dafür war die Frage der Bürokratie und der Kosten. Für mich sind diese Argumente aber nicht stichhaltig. Ein nationales Register soll mehr Bürokratie und Kosten verursachen als eine Vielzahl kantonaler Register? Das ist für mich unverständlich. Klar wäre die Schaffung des Registers mit etwas Aufwand verbunden. Sie haben soeben jedoch Milliarden für die Armee gesprochen – leisten Sie sich auch einige Franken für die innere Sicherheit.

Weiter wurde argumentiert, es seien nicht die legal registrierten Waffen, die das Problem seien, und ein nationales Register sei nur eine Schikane und bringe keine zusätzliche Sicherheit. Dazu möchte ich Ihnen gerne noch die Zahlen einer neuen Untersuchung über Schusswaffen der Universität St. Gallen nennen. Die Rate der Selbstmorde durch Schusswaffen ist in der Schweiz eine der höchsten der Welt. Von 220 Todesfällen durch Schusswaffen im Jahr 2022 waren 200 Suizide. In 80 Prozent der Fälle, bei denen ein Täter seine Partnerin und seine Kinder tötet, sind in der Schweiz Schusswaffen im Spiel.

Geben Sie sich einen Ruck! In Zeiten grenzüberschreitender Kriminalität ist ein nationales Waffenregister Standard. Es schafft Transparenz und Sicherheit. Es ist ein Instrument für die Polizei und für die Wissenschaft. Lassen Sie uns über grenzüberschreitende Kriminalität sprechen, nicht über den Kantönligeist bei den Waffen. Ich danke Ihnen für Ihre Unterstützung.

**Fivaz Fabien (G, NE):** L'idée de créer un registre central, fédéral des armes n'est pas nouvelle. Il y a plus de dix ans, en 2007, notre conseil s'était déjà penché sur cette question, malheureusement sans résultat; il l'a fait depuis à plusieurs reprises.

Pourquoi faut-il un registre central? Après le début de la guerre en Ukraine, il a été fait état à plusieurs reprises d'une augmentation importante du nombre d'armes à feu en circulation en Suisse. Le nombre de permis d'acquisition d'armes a fortement augmenté. C'est en tout cas ce qui ressort des informations fournies par plusieurs cantons. Est-ce correct, est-ce une tendance nationale? C'est difficile à dire sans avoir accès à un registre national. A la question Schlatter 22.7393 – "La Confédération dispose-t-elle de chiffres nationaux sur l'augmentation des permis d'acquisition d'armes?" –, le Conseil fédéral a répondu comme suit: en Suisse, il n'existe pas de registre fédéral des armes.

AB 2024 N 254 / BO 2024 N 254

Les cantons tiennent les registres et peuvent fournir des informations sur l'acquisition d'armes dans leur canton. Une enquête récente de Fedpol, à laquelle 19 cantons ont participé, a donné les résultats suivants: au cours du premier trimestre 2022, un total de 11 119 autorisations d'acquisitions d'armes et de ventes enregistrées par contrat ont été annoncées. En comparaison, le nombre total d'autorisations et de ventes enregistrées par contrat dans les mêmes cantons était de seulement 8 615 au premier trimestre 2021. Cela représente une augmentation d'environ 25 pour cent. Le Conseil fédéral ajoute ensuite qu'il n'est pas possible de déterminer aujourd'hui s'il s'agit d'une tendance de long terme.

C'est un fait: on ne connaît pas le nombre d'armes en circulation en Suisse ni l'évolution de ce nombre. Il n'est pas acceptable que le Conseil fédéral doive compter sur la bonne volonté des cantons pour participer à l'enquête pour obtenir des chiffres, même partiels.

En 2022 toujours, le Conseil fédéral a répondu à une autre question, en l'occurrence de notre collègue Priska Seiler Graf, à savoir: quelle a été l'évolution du nombre d'armes à feu en Suisse au cours des dix dernières années? Réponse du Conseil fédéral: "La Confédération ne dispose d'aucune statistique sur l'acquisition d'armes au cours des dix dernières années."

On ne sait pas non plus quelle est la proportion de demandes refusées. Les experts n'en savent pas plus. Il est supposé que l'augmentation de la demande d'armes proviendrait peut-être de cercles conspirationnistes. Il est également possible que ce soit dû à un changement de catégorie pour certaines armes. Le flou qui entoure cette question n'est pas admissible. Il a un impact sur la sécurité en Suisse.

En juillet 2022, Nicoletta della Valle, cheffe de l'Office fédéral de la police, l'a clairement indiqué dans une interview à la NZZ, en affirmant que la Suisse n'a toujours pas de registre central des armes à feu et que cela complique la vision d'ensemble. Cette demande est également régulièrement mise en avant par la Fédération



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2024 • Siebente Sitzung • 05.03.24 • 08h00 • 22.440  
Conseil national • Session de printemps 2024 • Septième séance • 05.03.24 • 08h00 • 22.440



suisse des fonctionnaires de police. Sa présidente l'a répété dans le même journal, en 2024, en indiquant demander un registre national des armes depuis des années, et que cela n'a pas changé. Ce registre faciliterait le travail et renforcerait donc la sécurité des forces de police. Il permettrait l'identification simple et rapide des armes et de leurs détentrices et détenteurs lors des interventions. On les comprend, surtout que le système actuel est cher et inefficace. Ce sont 26 systèmes différents, interconnectés plus ou moins efficacement, par ce que nous appelons depuis 2016 "la consultation en ligne des registres d'armes", l'infâme CLRA. Cette initiative parlementaire n'a pas pour but de durcir les critères d'autorisation ou d'accès aux armes. Nous souhaitons simplement que la Confédération dispose des informations nécessaires. Il est important de savoir combien d'armes sont en circulation dans ce pays et quelle est l'évolution de ce nombre. L'initiative parlementaire de Mme Schlatter a obtenu des signatures de l'ensemble des groupes, à l'exception du groupe UDC. Je vous propose de donner suite à l'initiative.

**Nause** Reto (M-E, BE), für die Kommission: Die zunehmende Verbreitung von Schusswaffen wurde in der Sicherheitspolitischen Kommission durchaus kontrovers diskutiert. Sie wurde durchaus auch mit gewisser Sorge verfolgt. Aber die Einführung eines nationalen Registers ist kein Ansatz für die Lösung dieses Problems. Es gibt 26 kantonale Waffenregister, die gut funktionieren, und diese Waffenregister haben der Verbreitung von Waffen auch keinen Abbruch getan. Die kantonalen und kommunalen Polizeikorps, welche heute die Waffenbewilligungen vergeben, machen gute Arbeit. Sie prüfen sehr genau und sehr gewissenhaft, wer Anspruch hat, eine Waffe zu erwerben, eine Waffe zu tragen. Und diese Aufgabe wird auch immer bei den Kantonen oder den Stadtpolizeien verbleiben. Also wenn Sie ein nationales Register einführen, dann müssen wir vor Ort die Arbeit und die Abklärungen eben trotzdem weitermachen.

Der gegenseitige Zugriff auf die kantonalen Waffenregister ist heute gesichert, und das ist das Wichtigste. Wenn wir also in Bern eine Anhaltung machen und einen Zürcher anhalten, der eine Waffe dabei hat, dann können wir das abfragen, dann wissen wir das haargenau. Logischerweise habe ich auch mit meiner Polizei gesprochen, und meine Polizei hat sich gegen die Einführung eines nationalen Registers ausgesprochen. Das grösste Problem, das wir haben, ist der illegale Erwerb von Waffen, und wer eine Waffe illegal erwirbt, der wird sich auch nie in einem Register registrieren lassen. Wir haben also die Situation, dass diese parlamentarische Initiative mehr Bürokratie, aber nicht mehr Sicherheit bringt.

Deshalb empfiehlt Ihnen die Kommission mit 16 zu 9 Stimmen, keine Folge zu geben.

**Weichelt** Manuela (G, ZG): Geschätzter Kollege Nause, als Zugerin bin ich besonders sensibilisiert, wenn über das nationale Waffenregister gesprochen wird und dieses abgelehnt wird. Meine Frage ist: Warum spricht sich die Kommission gegen diese Massnahme zur inneren Sicherheit aus und gegen den Willen bzw. gegen die Schreiben der Schweizer Polizistinnen und Polizisten? Hat die Kommission den Verband der Polizistinnen und Polizisten angehört?

**Nause** Reto (M-E, BE), für die Kommission: Ich gebe Ihnen als Sicherheitsdirektor der Stadt Bern Antwort. Wenn wir die Gewissheit hätten, dass ein Register auf nationaler Ebene die Phänomene, die beschrieben worden sind – z. B. Suizide oder das Attentat von Zug –, verhindert hätte oder sie in Zukunft verhindern würde, hätte die Kommission anders entschieden. Aber das Register an sich ist eine bürokratische Massnahme.

**Addor** Jean-Luc (V, VS), pour la commission: J'indique tout d'abord mes liens d'intérêts: je suis président de Protell, l'association pour un droit libéral sur les armes et coprésident de l'intergroupe parlementaire Police et sécurité.

Cette initiative vise la création d'un registre central, donc fédéral, des armes. En juin 2023, la commission du Conseil national avait décidé d'y donner suite. En novembre, celle du Conseil des Etats s'y était, elle, opposée. Notre commission a donc mené un nouveau débat en janvier dernier.

Une minorité de la commission voit dans cette proposition un intérêt statistique. Elle attribue 80 pour cent des homicides domestiques à des armes à feu légales et s'inquiète du nombre de suicides par armes à feu. Elle voit dans le registre central un potentiel d'économie et croit pouvoir se prévaloir du soutien des policiers – on a vu que ce n'est pas incontestable.

La majorité n'oublie pas que le registre central des armes est un vieux fantasme de la gauche qui n'en a jamais démodé malgré son rejet en votation populaire en 2011.

Le texte de l'initiative mélange abusivement contrôle des armes détenues par des particuliers et contrôle des armements, complètement hors sujet. Il évoque une hausse de la propension à la violence sans la démontrer, pour l'excellente raison que cette affirmation est fausse.

Il fait un amalgame douteux entre les coronasceptiques et cette hausse fantasmée. Un des objectifs de ce



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2024 • Siebente Sitzung • 05.03.24 • 08h00 • 22.440  
Conseil national • Session de printemps 2024 • Septième séance • 05.03.24 • 08h00 • 22.440



texte serait d'en savoir plus sur les raisons pour lesquelles les citoyens demandent un permis d'acquisition d'armes. Un registre central des armes, évidemment, n'apporterait aucun élément dans ce sens, sauf si l'on venait à recenser les motivations d'acquisition des armes, ce qui reviendrait à faire de ce registre un outil de police politique dont nous ne voulons pas.

S'agissant des raisons pour lesquelles les citoyens demandent un permis d'acquisition d'armes, la commission a été informée de la publication récente d'une étude scientifique universitaire commandée par Protell. Il en ressort que, dans leur immense majorité, les propriétaires d'armes ont un sentiment de sécurité très élevé et ont pleine confiance dans les organes de l'Etat afin de les défendre. Un sentiment d'insécurité ou un objectif de défense personnel ne joue qu'un rôle marginal. Les armes sont généralement utilisées dans le cadre d'une pratique sportive ou de collection. Les propriétaires d'armes ont comme valeurs le sens des responsabilités et l'amour de la liberté. Par leur engagement associatif,

AB 2024 N 255 / BO 2024 N 255

ces personnes apportent une contribution positive à notre société dont elles font vivre des traditions séculaires liées à la liberté.

L'exécution de la loi sur les armes – ça s'appelle le fédéralisme – est du ressort des cantons. En 2019, la dernière révision de la loi sur les armes a apporté un durcissement considérable, au demeurant sans plus-value démontrée au niveau de la sécurité publique, avec, entre autres, la mise en ligne des registres cantonaux des armes et la mise en place d'une plateforme de consultation de ces registres. Ces outils sont transparents et, contrairement à ce que nous dit le représentant de la minorité, donnent satisfaction aux polices cantonales et à Fedpol également. Sa directrice, peu importe ce qu'elle a déclaré en 2022, a déclaré tout récemment, tant en commission que publiquement, qu'elle ne souhaite pas de registre central.

Qui serait concerné par un registre central? Evidemment, les citoyens respectueux de la loi et pas les criminels, car les armes détenues illégalement n'apparaissent jamais dans aucun registre, fût-il central. Les instruments existent dans la législation en vigueur pour refuser un permis d'acquisition d'armes ou pour retirer le droit de détenir des armes lorsqu'il y a des raisons de craindre qu'une personne a une propension à la violence, en particulier à l'égard de tiers. Pour en juger, les bureaux des armes cantonaux consultent systématiquement les nombreuses données centralisées dans la plateforme Armada.

Les statistiques le montrent, la Suisse est l'un des pays les plus sûrs au monde. La responsabilité des citoyens ainsi que notre armée de milice font qu'il peut y avoir un nombre important d'armes en circulation et, en même temps, un niveau de sécurité très élevé. La création d'un registre central n'amènerait pas plus de sécurité publique, mais seulement un renforcement de l'état policier, dont les victimes seraient exclusivement les citoyens honnêtes, détenteurs responsables d'armes déclarées. Cela n'aurait aucun effet sur les criminels. Voilà pourquoi, par 16 voix contre 9, la commission vous propose de ne pas donner suite à cette initiative parlementaire.

**Weichelt** Manuela (G, ZG): Herr Kollege Addor, Ihr Vorredner, Kollege Nause, hat meine Frage willentlich nicht beantwortet. Meine Frage war: Hat die Kommission den Verband Schweizerischer Polizei-Beamter in der Kommission angehört oder nicht? Den Polizistinnen und Polizisten können Sie ja nicht linke Propaganda vorwerfen.

**Addor** Jean-Luc (V, VS), pour la commission: Chère collègue, la commission n'a pas formellement entendu la Fédération suisse des fonctionnaires de police, mais elle a entendu, par l'intermédiaire de ses membres, ce que disent les bureaux des armes cantonaux. Ce n'est pas la Fédération suisse des fonctionnaires de police, dont, au demeurant, je porte le pin's actuellement – juste pour dire –, qui est sur le terrain, mais ce sont les policiers cantonaux qui le sont et qui sont en contact avec les personnes qui détiennent des armes ou qui souhaitent en acquérir.

La commission, en revanche, a formellement entendu la directrice de Fedpol. Mme della Valle nous a dit qu'elle ne souhaitait pas – elle a dit la même chose dans la presse tout récemment – la création d'un registre fédéral des armes.

**Fivaz** Fabien (G, NE): Cher collègue Addor, peut-être réussirez-vous à répondre à la question à laquelle le Conseil fédéral n'a pas réussi à répondre. Entre 2021 et 2022, le nombre d'armes en circulation a augmenté de 25 pour cent: il est passé de 8615 à 11 119. Pourriez-vous nous donner les raisons de cette augmentation du nombre d'armes entre 2021 et 2022?

**Addor** Jean-Luc (V, VS), pour la commission: Ecoutez, cher collègue, je vous ai parlé de cette étude scienti-



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2024 • Siebente Sitzung • 05.03.24 • 08h00 • 22.440  
Conseil national • Session de printemps 2024 • Septième séance • 05.03.24 • 08h00 • 22.440



fique commandée par Protell. La commission a pris connaissance de l'existence de ce rapport. Je vous invite vraiment à consulter ce rapport, que vous trouverez sur le site de Protell. Il donne quelques éléments de réponse. C'est pratiquement la seule étude scientifique suisse qui existe sur cette question.

Je ne suis pas Mme Soleil, je ne lis pas dans la tête des gens. Simplement une enquête a été faite, qui présente les motivations des citoyens de ce pays qui demandent des armes ou qui en détiennent, et qui donne un résultat assez clair. J'en ai parlé précédemment dans les quelques propos que j'ai tenus à ce sujet.

**Schlatter** Marionna (G, ZH): Geschätzter Kollege Addor, Sie haben jetzt auch wieder von der Fedpol-Chefin gesprochen. Wir haben ihr ja in der Kommission sehr viele Fragen gestellt. Ich möchte Sie fragen: Hat die Fedpol-Chefin bezüglich Waffenregister in der Kommission ihre persönliche Haltung oder die Haltung des Bundesrates vertreten?

**Addor** Jean-Luc (V, VS), pour la commission: C'est un peu comme ce que je fais maintenant: je suis là pour défendre la position de la majorité de la commission. Mme della Valle est une haut fonctionnaire qui, lorsqu'elle s'exprime devant une commission parlementaire, a effectivement pour tâche de défendre la position du Conseil fédéral, ce qu'elle a fait. Ce qui n'empêche pas que, pour connaître assez bien la situation dans pas mal de cantons, que ce soit en tant que président de Protell, comme je l'ai dit, par mon métier d'avocat, ou que ce soit par tous les liens que j'ai dans les milieux de la police, on sait très bien que ce registre central des armes, qui est juste un instrument de fichage des propriétaires d'armes de ce pays, n'est même pas souhaité par les policiers pour une excellente raison: lorsqu'ils ont besoin, pour une intervention, de savoir ce qu'il en est de telle ou telle cible – si j'ose dire – de leur intervention, ils disposent aujourd'hui déjà, avec les instruments en vigueur, des moyens nécessaires afin de garantir autant que possible la sécurité de leurs interventions et, par ce biais, la sécurité publique.

**Präsident** (Nussbaumer Eric, Präsident): Die Mehrheit der Kommission beantragt, der parlamentarischen Initiative keine Folge zu geben. Eine Minderheit Schlatter beantragt, der parlamentarischen Initiative Folge zu geben.

### *Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 22.440/28264)

Für Folgegeben ... 72 Stimmen

Dagegen ... 116 Stimmen

(3 Enthaltungen)

AB 2024 N 256 / BO 2024 N 256